

LE VICAIRE GÉNÉRAL  
DER GENERALVIKAR



ÉVÊCHÉ  
DE  
SION

BISCHÖFLICHES  
ORDINARIAT  
SITTEN

Rue de la Tour 12  
Case Postale 2124, 1950 Sion 2  
www.cath-vs.ch

Téléphone 027 329 18 18  
Portable 078 842 69 93  
py.maillard@cath-vs.org

A tous les agents pastoraux  
du diocèse de Sion  
(partie francophone)  
et du territoire abbatial de Saint-Maurice  
(prêtres, diacres et laïcs)

Sion, le 2 novembre 2022

## Session pastorale 2023 – du 1<sup>er</sup> au 3 mars à l’Hôtellerie franciscaine (St-Maurice)

Chers amis,

Comme vous le savez, notre prochaine Session pastorale se tiendra **du 1<sup>er</sup> au 3 mars 2023 à l’Hôtellerie franciscaine (St-Maurice)**.

Après les sessions à orientation très pastorale des parcours Talenthéo au Bouveret (« Des pasteurs selon mon cœur ») en 2015, 2016 et 2017, puis la journée sur les orientations catéchétiques en 2018, la session « par ateliers » avec le cours de prévention des abus ESPAS en 2019, la session spirituelle en 2020 (retraite au Foyer de Charité des Dents-du-Midi à Bex) et la session « théologique » sur la thématique de la fin de vie en 2022, notre évêque Mgr Jean-Marie Lovey souhaite renouer cette année avec un sujet très pastoral, dans le contexte de la démarche synodale en cours. Le thème portera sur « **Notre Eglise locale entre présent et avenir. L’Eglise diocésaine au défi de l’éclatement de l’imaginaire, des théories et des pratiques missionnaires** ». La session sera animée par le **Prof. Arnaud Join-Lambert, professeur de théologie pratique et de liturgie à l’Université catholique de Louvain (Belgique)**.

### **Notre Eglise locale entre présent et avenir**

Présentation par M. Arnaud Join-Lambert

Si notre société occidentale en général est en crise, l’Église catholique l’est tout particulièrement. Nous parlons ici d’une double perte d’attractivité et de crédibilité, la rendant « inessentielle » pour nos contemporains. Une analyse réaliste et froide rend compte d’un présent difficile et présage un avenir incertain. Ce constat se heurte cependant à des réalités vécues de joies, de partages et d’engagements qui nourrissent le quotidien de chrétiens et chrétiennes encore nombreux. Le temps que nous habitons est donc celui d’une profonde incertitude et d’une intranquillité déstabilisante. Le parcours en cinq moments de cette session pastorale peut se résumer en une conviction : Dans notre société liquide (1), annoncer l’Évangile selon divers modèles missionnaires (2) ensemble (3) ne pourra se faire fructueusement qu’en des lieux variés et innovants (4) à discerner ensemble (5).

## **1. Programme de la session**

### **Mercredi 1<sup>er</sup> mars :**

08h30 Accueil, café, installation  
09h00 Conférence 1 (avec pause)  
11h30 Office du Milieu du jour  
12h00 Dîner  
15h00 Conférence 2 (avec pause)  
18h00 Messe et vêpres à l'Abbaye  
19h15 Souper  
20h00 Soirée récréative, concours de dégustation

### **Jeudi 2 mars :**

08h00 Déjeuner  
08h30 Laudes  
09h00 Conférence 3 (avec pause)  
11h30 Office du Milieu du jour  
12h00 Dîner  
15h00 Conférence 4 (avec pause)  
18h00 Messe et vêpres à l'Abbaye  
19h15 Souper  
20h00 Soirée récréative

### **Vendredi 3 mars :**

08h00 Déjeuner  
08h30 Laudes  
09h00 Conférence 5 (avec pause)  
11h30 Office du Milieu du jour  
12h00 Dîner  
14h00 Echange avec Mgr Lovey et informations  
16h00 Fin

## **2. Logement et inscriptions**

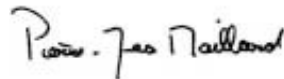
Les capacités de logement à l'Hôtellerie franciscaine sont particulièrement grandes, et c'est l'argument qui motive notre choix pour ce lieu. Nous souhaitons en effet profiter de cette session pastorale comme d'un temps de « mise au vert » qui donne à tous les agents pastoraux l'occasion d'une rencontre fraternelle et d'une communion ecclésiale dans un cadre favorable et spacieux. Nous comptons donc sur l'inscription de tous (rappelons que la formation continue fait partie du cahier des charges de tout agent pastoral, que les coûts peuvent faire l'objet d'une prise en charge par l'employeur, et que cette session constitue une priorité diocésaine), et nous souhaitons que chacun participe à l'entier de la session, y compris les soirées et les célébrations liturgiques.

### 3. Prix, délai d'inscription et remarques :

- Le délai d'inscription est fixé 31 janvier 2023.
- Le prix forfaitaire est fixé à 300.- par personne, tout compris (logement, pension, frais de la session), à régler à l'arrivée, et à 200.- pour ceux qui ne logent pas sur place.
- Pour les personnes qui participent à une seule journée, le prix est de CHF 50.- par demi-journée, avec repas.
- Les prêtres sont invités à prendre aube et étole.
- Les offices liturgiques sont animés par la CODILI.
- Les gâteaux pour les pauses sont les bienvenus.

A la grande joie de vous revoir le 1<sup>er</sup> mars pour cette session et d'en confier déjà les fruits au Maître de la Moisson, bien fraternellement,

Au nom de la Commission diocésaine de formation continue



Pierre-Yves Maillard  
Vicaire général

# Inscription à la session pastorale 2023

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Domicile : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**1. Logement (entourez ce qui convient, soit sur la ligne 1.1 soit sur la ligne 1.2) :**

<b>1.1 Je souhaite un logement à l'Hôtellerie franciscaine</b>	<b>OUI</b>
--	------------

- Je souhaite loger en chambre individuelle :** OUI NON  
(entourer ce qui convient)

- Si nécessaire, j'accepte de loger dans une chambre double :** OUI NON

Dans ce cas, je souhaite loger avec (*facultatif*) : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

<b>1.2 Je m'occupe de mon logement par mes propres moyens</b>	<b>OUI</b>
---	------------

**2. Participation aux repas**      **Merci de préciser en entourant TOUS les repas pris sur place :**

- |                                |                |      |      |
|--------------------------------|----------------|------|------|
| <input type="radio"/> Mercredi |                | midi | soir |
| <input type="radio"/> Jeudi    | petit déjeuner | midi | soir |
| <input type="radio"/> Vendredi | petit déjeuner | midi |      |

**3. Régime alimentaire**

- Je dois suivre un régime alimentaire :** OUI NON

Si OUI, merci de spécifier : \_\_\_\_\_